

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 17 SEP. 2015	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 17 SEP. 2015	N° d'enregistrement F04215P0045
--	--	---

1. Intitulé du projet

Demande d'autorisation de défrichement de 50,46 ares (dont 3,50 ares de régularisation) sur un terrain communal bénéficiant du régime forestier pour un projet d'extension de l'entreprise de Celtic

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51° Défrichements et premiers boisements soumis à autorisation	a) Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L.341-3 du code forestier et portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectares et inférieure à 25 hectares.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Il s'agit :

- d'une régularisation d'un défrichement de 3,50 ares,
 - d'une demande de défrichement de 46,96 ares,
- pour la réalisation de l'extension de l'entreprise Celtic La Source S.A.S.
La surface totale de défrichement est de 50,46 ares.

4.2 Objectifs du projet

La présente demande s'inscrit dans le projet d'extension de l'usine CELTIC (société d'exploitation des eaux de Niederbronn, Celtic La Source S.A.S). Il est prévu la construction d'un bâtiment dédié au stockage des matières premières, des articles de conditionnement et des produits finis (stockage sur racks) (construction soumise à permis de construire).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Un premier défrichage a été réalisé pour la construction d'une dalle en béton pour le stockage de matériel ; les parcelles concernées sont une partie de la 44/3 de la section 45 et une partie de la 71/3 de la section 49, pour un total de 3,50 ares. Ces deux parcelles appartiennent à la parcelle forestière de la forêt communale n°30. Il s'agit donc d'une régularisation.

La suite des opérations de défrichements, pour laquelle une demande d'autorisation est sollicitée, concerne une surface de 46,96 ares :

- la partie au nord (l'autre partie de la parcelle 71/3 de la section 49 et de la parcelle 44/3 de la section 45 - parcelle forestière 30), constituée d'un peuplement de feuillus multiples : Robinier, Bouleau, Aulne, Saule,
- la partie à l'est de l'usine (parcelles 69/3, 70/3, 73/3 et 74/3 de la section 49 - parcelle forestière 30), comportant du Chêne, du Bouleau, du Châtaigner, du Saule et du Pin.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il n'y a pas de phase d'exploitation concernant le défrichage, car très peu de bois sera extrait (éventuellement du bois d'industrie) ; la phase d'exploitation concernera les aménagements à réaliser (extension).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce projet fera l'objet d'une demande d'autorisation de défrichement (cerfa n°13632*05). Une régularisation pour une partie sera également sollicitée.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface défrichée au total (en ares), dont :	50,46
- régularisation	3,50
- à défricher	46,96

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

58 route de Bitche
67110 Nierderbronn les Bains

Cadastre :
-section 49 : parcelles 69/3,
70/3, 73/3, 74/3, 71/3
-section 45 : parcelles 44/3

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

Permis de construire de Celtic 2 (extension) délivré le 5 novembre 2003

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Les 50,46 ares correspondent à plusieurs parcelles cadastrales de la commune de Niederbronn les Bains, classées en UXa au PLU. Ces parcelles sont des hétraies-chénaies sessiliflore, avec comme essences dominantes : le Hêtre, le Chêne sessile, le Pin sylvestre, de l'Epicea commun.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan local d'urbanisme de Niederbronn-les-Bains, approuvé par le Conseil Municipal le 30 septembre 2013. Les parcelles à défricher sont classées UXa, soit zones urbaines équipées, soumises au règlement chapitre 7.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc naturel régional des Vosges du Nord
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par une zone humide d'intérêt environnemental particulier, ni de zone humide stratégique pour la gestion de l'eau, ni site RAMSAR. Il est concerné par le SAGE Moder qui est en cours d'élaboration.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de PPRI mais une carte des aléas inondation liés aux crues de la Moder, qui est portée à la connaissance des citoyens. Le site du projet n'est pas concerné par un aléa inondation.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet appartient à la masse d'eau Falkensteinerbach 1 (FRCR 167), du bassin élémentaire Moder (Rhin-Meuse). Il n'est pas concerné par une zone de répartition des eaux.
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'usine Celtic se trouve dans le périmètre de protection éloignée du captage "Source 4 Durchbachthal" (C431). Elle est à proximité immédiate, mais à l'extérieur, du périmètre de protection rapprochée du captage de la "source de l'Etang" (C432).
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à l'intérieur de la ZSC Haute Moder et ses affluents, reconnue pour sa grande variété de formations forestières humides (aulnaies oligotrophes sur sphaignes, aulnaies sur mégaphorbaies...). Il s'agit d'un site de très bonne qualité pour la conservation des habitats naturels et des habitats d'espèces inféodés aux eaux de surface. Le ruisseau Falkensteinerbach constitue l'une des quatre stations européennes de l'hybride entre Potamogeton natans et Potamogeton berchtoldii.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La construction d'un hall de stockage n'implique pas de prélèvements d'eau.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les matériaux excédentaires seront les bois et végétaux issus du défrichement.
	est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le défrichement affectera la bande forestière comprise entre la route forestière et le bâtiment existant (à l'est du bâtiment) et l'extrémité nord. Il va concerner différentes espèces végétales (Chêne, Bouleau, Châtaigner, Aulne, robinier...), mais qui sont également présentes dans les parcelles avoisinantes. La faune hébergée dans ce milieu forestier ne revêt pas d'une importance communautaire ou d'une protection nationale. Par ailleurs, la continuité écologique n'est pas modifiée, vue la proximité des sites à défricher du bâtiment et la superficie concernée (petite et longitudinale). Les perturbations engendrées seront donc mineures et l'intégration paysagère au sein du massif forestier maintenue.
	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les 50,46 ares concernés par le défrichement sont des espaces forestiers, appartenant à la forêt communale de Niederbronn les Bains et pour lesquels, la distraction est sollicitée (parcelles forestières 37 et 30).
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par l'aléa inondation.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, dans quel milieu ?			
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Malgré le défrichement, l'intégration paysagère au sein du massif forestier est maintenue, du fait de la petite superficie de défrichement et de sa proximité directe avec le bâtiment existant.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun autre projet connu à proximité.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet d'extension de l'entreprise Celtic La Source S.A.S. nécessite un défrichage de 50,45 ares, localisé à l'extrémité nord et à l'est de l'emprise géographique du bâtiment déjà en place. L'intégration paysagère n'est pas affectée. Il en est de même pour la continuité écologique. Les peuplements forestiers concernés sont bien représentés sur les parcelles forestières voisines. L'usine se situe dans la ZSC de la Haute Moder et ses affluents, caractérisée par sa diversité de milieux humides. L'emprise géographique du défrichage pour lequel cette demande est effectuée est faible en comparaison avec la superficie de la ZSC et n'affecte pas les habitats d'intérêt communautaires, ni les espèces animales. Les travaux de défrichage ne présentent pas d'impact nécessitant une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>1. Règlement du PLU + zonage</p> <p>2. Délibération du Conseil Municipal du 20 Juillet 2015 relative à la demande de distraction et de défrichement de parcelles forestières.</p>

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Niederbronn-les-Bains le, 07 Septembre 2015

Signature



Le Maire,
Anne GUILLIER

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ DISTINCT
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>		
Numéro	<input type="text"/>	Extension	<input type="text"/>
	<input type="text"/>		
Nom de la voie	<input type="text"/>		
Code Postal	<input type="text"/>	Localité	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Tél.	<input type="text"/>	Fax	<input type="text"/>
Courriel	<input type="text"/>		

Personne morale

Nom	<input type="text" value="Ville de Niederbronn-les-Bains"/>	Prénom	<input type="text" value="GUILLIER Anne, Maire"/>
Adresse du siège social	<input type="text"/>		
Numéro	<input type="text" value="02"/>	Extension	<input type="text"/>
Nom de la voie	<input type="text" value="Place de l'Hôtel de Ville"/>		
	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text" value="67110"/>	Localité	<input type="text" value="NIEDERBRONN LES BAINS"/>
		Pays	<input type="text" value="FRANCE"/>
Tél.	<input type="text" value="03.88.80.89.89"/>	Fax	<input type="text" value="03.88.80.32.55"/>
Courriel	<input type="text" value="a.weisgerber @ niederbronn-les-bains.fr"/>		

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom	<input type="text" value="WEISGERBER"/>	Prénom	<input type="text" value="Alain"/>
Qualité	<input type="text" value="Directeur Général des Services"/>		
Tél.	<input type="text" value="03.88.80.89.83"/>	Fax	<input type="text" value="03.88.80.32.55"/>
Courriel	<input type="text" value="a.weisgerber @ niederbronn-les-bains.fr"/>		

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

